

**PROJET DE
PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU TRAITÉ INTERNATIONAL POUR 2018-2025**

PRINCIPES ET STRUCTURE

1. Comme indiqué dans la documentation présentée à l'Organe directeur lors de sa sixième session, le Programme de travail pluriannuel (PTPA) est un document à fins multiples, guidé par plusieurs objectifs et principes¹ visant à :

- alléger l'ordre du jour dense de l'Organe directeur et accroître l'efficacité de ses sessions en améliorant la préparation, en veillant à ce que la planification et la progression soient cohérentes, en mettant en place une organisation et une exécution rationnelles de son travail et en s'assurant que les fonds et les ressources nécessaires soient disponibles (efficacité et rapport coût-efficacité);
- prévoir les examens approfondis des dispositions et mécanismes pertinents du Traité international en tenant compte de questions transversales telles que les finances, le transfert de technologies, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la formation et la mise en commun des informations (suivi et évaluations);
- devenir un vecteur utilisé par les communautés pour renforcer la coopération avec d'autres organisations et instruments internationaux pertinents et avec toutes les communautés de pratique et acteurs qui participent à la chaîne de développement des produits à valeur ajoutée fondée sur les RPGAA, en tenant compte de tous les usages de ces ressources, depuis la recherche jusqu'à la sélection végétale (coopération et coordination);
- fournir aux Parties contractantes un outil leur permettant, grâce à une approche par étapes, d'intégrer les considérations liées aux RGPAA dans les politiques et les plans nationaux (*intégration et sensibilisation*);
- fournir aux donateurs un calendrier pour la feuille de route de mise en œuvre et faciliter la mobilisation des ressources et la planification des activités de communication (promotion et mobilisation de ressources);

2. Conformément aux indications du Bureau de la sixième session, les produits du Programme de travail pluriannuel étaient classés en trois groupes et présentés à l'Organe directeur lors de sa sixième session :

Groupe 1: Les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement

Ce groupe aidera l'Organe directeur à mieux intégrer les considérations liées aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le programme d'action mondial pour le développement, agricole s'agissant de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la nutrition et d'autres questions importantes. Il créera également des possibilités d'établir un cadre général améliorant l'efficacité et la cohérence du dialogue multilatéral sur les politiques avec les organisations partenaires pour la mise en œuvre du Traité international.² Les éléments du programme classés dans le groupe 1 sont alignés sur le thème de chaque session et doivent être traités dans le cadre de la section de l'ordre du jour consacrée aux

¹ Section II du document IT/GB-6/15/22, Principes fondamentaux et Couverture

² Les objectifs et la structure du projet de Programme de travail pluriannuel sont alignés sur ceux de la Convention sur la diversité biologique et de son protocole de Nagoya et sur le Cadre stratégique de la FAO. Des activités telles que l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et du troisième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde font actuellement partie du Programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

questions émergentes de politique. Les organismes publics et d'autres organisations de parties prenantes apporteront leurs contributions sous la forme d'avis et de contributions.

*Groupe 2: **Questions scientifiques, techniques et technologiques***

Ce groupe rassemble des résultats qui sont étroitement liés aux programmes de travail en cours, adoptés par l'Organe directeur pour l'utilisation durable des RPGAA et le Système mondial d'information, entre autres. Il permettra d'évaluer les modalités selon lesquelles ces innovations scientifiques et techniques répondent aux demandes des agriculteurs, des obtenteurs, du secteur alimentaire et des consommateurs et leurs incidences sur l'environnement et la société. Il permettra également d'analyser les modalités selon lesquelles le Traité international met l'innovation à la portée des utilisateurs et selon lesquelles il contribue à ajouter de la valeur à l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. En évaluant les innovations scientifiques, techniques et technologiques, l'Organe directeur pourra structurer des programmes de travail qui intégreront les innovations pertinentes dans les activités intersessions, notamment les dispositions que l'Organe directeur n'a pas traitées pleinement jusqu'à présent. À cet égard, les éléments du programme du groupe 2 fournissent une passerelle entre les deux autres groupes. À chaque session, l'Organe directeur peut procéder à des ajustements en fonction des tendances mondiales et des progrès effectivement faits en matière de mise en œuvre du Traité.

*Groupe 3: **Gouvernance des principaux éléments du Traité international***

Ce groupe aide l'Organe directeur à effectuer de façon plus systématique certains des examens prévus dans le texte du Traité international et ses propres résolutions, compte tenu du temps nécessaire pour recueillir suffisamment de renseignements et en évitant d'inscrire ces examens à l'ordre du jour de chacune de ses sessions. Ce groupe associe également d'autres activités de suivi aux décisions et résolutions adoptées lors des sessions précédentes. Les éléments du programme classés dans ce groupe seront insérés dans la partie de l'ordre du jour qui vise la mise en œuvre des principaux systèmes, programmes et éléments du Traité international.

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL POUR 2018 -2025

	8^e Session (2018-2019)	9^e Session (2020-2021)	10^e Session (2022-2023)	11^e Session (2024-2025)
THÈMES:	<i>Accroître la productivité agricole en intégrant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à chaque étape de la chaîne de valorisation des produits</i>	<i>Soutenir les agriculteurs</i>	<i>Favoriser la biodiversité et l'adaptation au changement climatique</i>	
Groupe 1 : Les RPGAA et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement	- Accès aux RPGAA, partage des avantages en découlant et sécurité alimentaire mondiale	- Rôle des agriculteurs en tant que gardiens et artisans de la mise en valeur des RPGAA - Vue d'ensemble des politiques et plans nationaux relatifs à la conservation des RPGAA	- Mesures incitatives visant à réduire la perte des RPGAA et à encourager une utilisation durable de ces ressources en cette période de changement climatique	- Contribution des RPGAA à l'agriculture, à l'environnement et au commerce
Groupe 2: Questions scientifiques, techniques et technologiques	- Présélection et élargissement de la base afin de réduire la vulnérabilité des cultures et l'érosion génétique - Progrès accomplis en matière de caractérisation, d'évaluation et de documentation	- Stratégies de sélection visant à répondre aux besoins des agriculteurs vulnérables - Gestion des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées		
Groupe 3: Progrès accomplis et examen des principaux éléments du Traité international	- Examen des procédures et des mécanismes d'application - Examen du Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA	- Examen du Système mondial d'information - Examen de la mise en œuvre des droits des agriculteurs	- Examen du Système multilatéral - Examen de la Stratégie de financement	- Examen des procédures et des mécanismes d'application

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

(2018-2021)

8^e Session (2018-19)

THÈMES :	Accroître la productivité agricole en intégrant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à chaque étape de la chaîne de valorisation des produits
Groupe 1 : <i>Les RPGAA et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement</i>	- Accès aux RPGAA, partage des avantages en découlant et sécurité alimentaire mondiale
Groupe 2 : Questions scientifiques, techniques et technologiques	- Élargissement de la base génétique de la production agricole afin de réduire la vulnérabilité des cultures et l'érosion génétique en cette période de changement climatique - Progrès accomplis dans la caractérisation, l'évaluation et la documentation
Groupe 3 : Progrès accomplis en matière de gouvernance et examen des principaux éléments du Traité international	- Examen des procédures et des mécanismes d'application - Examen du Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA

Groupe 1 : Les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement

Résultat : Amélioration des politiques (cadre réglementaire) en matière d'accès aux RPGAA et de partage des avantages en découlant qui influent sur la sécurité alimentaire mondiale.

Produit : l'Organe directeur examine les décisions concernant l'accès à la biodiversité et aux RPGAA et le partage des avantages en découlant, adoptées par d'autres organisations internationales pour assurer une cohérence des politiques.

Activités :

- Élaborer un rapport sur les progrès en cours dans d'autres forums internationaux concernant l'accès aux RPGAA et le partage des avantages en découlant qui sont pertinents pour les travaux du Traité international, y compris une analyse des lacunes.
- Examiner les informations disponibles sur les mesures en matière d'accès aux RPGAA et de partage des avantages adoptées par les Parties contractantes sur la base des contributions reçues à travers les différentes voies de présentation des rapports et discuter les éventuels indicateurs de progrès.

Coût estimé : 20 000 dollars américains pour la commission d'un rapport et l'examen des informations pertinentes.

Objectifs et indicateurs :

- Un rapport sur les principales décisions en matière d'accès aux RPGAA et de partage des avantages, adoptées dans d'autres forums politiques mondiaux concernant les ressources phylogénétiques et la sécurité alimentaire.
- Examen des sources d'informations existantes sur les mesures en matière d'accès aux RPGAA et de partage des avantages en découlant, adoptées par les Parties contractantes au niveau national.

Groupe 2 : Questions scientifiques techniques et technologiques

Résultat : Les Parties contractantes sont mieux informées sur la façon de réduire la vulnérabilité des cultures et l'érosion génétique grâce à l'utilisation de variétés bien caractérisées et évaluées qui élargissent la base génétique dans le cadre de l'application des Articles 5 et 6 du Traité international.

Produit: Recommandations formulées par l'Organe directeur en vue de mettre en place l'Initiative mondiale en faveur du partenariat dans les secteurs public-privé pour la présélection, qui fonctionne dans le cadre du Traité international.

Activités :

- Élaborer un document d'information sur les partenariats dans les secteurs public-privé pour la présélection, qui contient des informations et des enseignements tirés des initiatives similaires dans d'autres forums sur les interactions avec les parties prenantes intéressées.
- À l'aide des contributions des Parties contractantes disponibles dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide (WIEWS en anglais), élaborer un rapport sur les progrès accomplis en matière de caractérisation, d'évaluation et de documentation du matériel génétique disponible dans le Système multilatéral et dans le Système mondial d'information du Traité international.
- Organiser un symposium international sous les auspices de la FAO et de l'Organe directeur du Traité international en matière de partenariats dans les secteurs public-privé pour la présélection dans le cadre du Traité international, en vue de recueillir des informations sur les mesures adoptées par les Parties contractantes pour élaborer et appuyer les stratégies nationales relatives aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Coût estimé : 200 000 dollars américains pour l'élaboration d'un document d'information, un rapport technique et l'organisation d'un symposium international.

Objectifs et indicateurs :

- Un document d'information sur les partenariats dans les secteurs public-privé concernant la présélection
- Un rapport sur les progrès accomplis dans la caractérisation, l'évaluation et la documentation
- Un symposium international

Groupe 3 : Progrès accomplis en matière de gouvernance et examen des principaux éléments du Traité international

Résultats :

- Bon fonctionnement des Procédures et mécanismes opérationnels visant à promouvoir l'application du Traité international et à résoudre les problèmes de non application

- Mise à jour du Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA.

Produits :

- L'Organe directeur prend des décisions sur la base des recommandations formulées visant à améliorer les procédures et les mécanismes opérationnels.
- L'Organe directeur prend des décisions concernant le Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA.

Activités :

- Le Comité d'Application examine les procédures et les mécanismes visant à promouvoir l'application du Traité et à résoudre les problèmes de non-application et formule des recommandations à l'attention de l'Organe directeur pour les améliorer.
- Le Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA est examiné.

Coût estimé : Aucune ressource supplémentaire n'est nécessaire.

Objectifs et indicateurs :

- Recommandations formulées par le Comité d'Application à l'attention de l'Organe directeur concernant les procédures et les mécanismes opérationnels sur le suivi et l'établissement de rapports, y compris la révision du modèle normalisé de présentation des rapports, pour examen.
- Décisions de l'Organe directeur visant à améliorer les procédures et les mécanismes opérationnels.
- Donner des orientations et formuler des recommandations relatives aux opérations et à la continuité du Programme de travail sur l'utilisation durable des RPGAA.

9^e Session (2020-21)

THÈMES :	Soutenir les agriculteurs
Groupe 1 : <i>Les RPGAA et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement</i>	- Le rôle des agriculteurs en tant que gardiens et artisans de la mise en valeur des RPGAA - Vue d'ensemble des politiques et des plans nationaux relatifs à la conservation des RPGAA
Groupe 2 : Questions scientifiques, techniques et technologiques	- Stratégies de sélection visant à répondre aux besoins des agriculteurs vulnérables - Gestion des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées
Groupe 3 : Progrès accomplis en matière de gouvernance et examen des principaux éléments du Traité international	- Examen du Système mondial d'information (Article 17) - Examen de la mise en œuvre des droits des agriculteurs

Groupe 1 : Les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et les nouvelles questions sur les politiques et la gouvernance dans le cadre du programme d'action mondial pour le développement

Résultat : Une reconnaissance accrue du rôle et des contributions des agriculteurs en tant que gardiens et artisans de la mise en valeur des RPGAA.

Produit : L'Organe directeur formule des recommandations à l'attention des Parties contractantes sur les éventuelles options pour reconnaître dans les politiques et les plans nationaux, la contribution et le rôle des agriculteurs en ce qui concerne la conservation des RPGAA à la ferme.

Activités :

- Recueillir, compiler et analyser les contributions des Parties contractantes, relatives à la compréhension des attributs, rôles et responsabilités des agriculteurs en tant que gardiens des RPGAA. Élaborer un rapport sur le panorama mondial relatif aux politiques et aux plans nationaux sur la conservation des RPGAA et le rôle des agriculteurs.
- Organiser au moins deux consultations régionales sur le concept des agriculteurs en tant que gardiens des RPGAA et leur rôle dans la conservation et l'utilisation de la biodiversité des cultures ainsi que leur rôle dans la recherche.

Coût estimé : 200 000 dollars américains pour l'élaboration d'un rapport sur le panorama mondial relatif aux politiques et aux plans nationaux et l'organisation de deux consultations régionales.

Objectif et indicateur :

- Rapport sur le panorama mondial relatif aux politiques et aux plans nationaux et un rapport sur le rôle des agriculteurs en tant que gardiens et artisans de la mise en valeur des RPGAA, obtenus des réunions régionales.

Groupe 2 : Questions scientifiques techniques et technologiques

Résultat : Les lacunes et les besoins que les petits agriculteurs rencontrent dans la conservation à la ferme et in-situ sont abordés.

Produits :

- L'Organe directeur donne des orientations sur la gestion efficace pour la protection et la mise en valeur des cultures négligées, sous-utilisées et des espèces sauvages.
- L'Organe directeur formule des recommandations sur les stratégies et les techniques de sélection en vue de relever les défis environnementaux.

Activités :

- Examiner les stratégies de sélection en vue d'identifier les meilleures pratiques pour la mise en valeur des cultures négligées, sous-utilisées et des espèces sauvages et d'identifier les mesures incitatives potentielles à leur croissance et conservation.
- Examiner l'étude de fond sur la gestion des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées dans le cadre de la sélection végétale et de l'adaptation au changement climatique.

Coût estimé : 150 000 dollars américains pour l'organisation d'une conférence technique sur les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et l'élaboration d'un rapport sur les meilleures pratiques relatives à la mise en valeur des cultures négligées, sous-utilisées et des espèces sauvages.

Objectifs et indicateurs :

- Étude de fond sur les cultures négligées, sous-utilisées et les espèces sauvages et les stratégies de sélection
- Orientations et recommandations concernant la conservation et l'utilisation des cultures négligées, sous-utilisées et des espèces sauvages.

Groupe 3 : Progrès accomplis en matière de gouvernance et examen des principaux éléments du Traité international

Résultat :

Mise à jour du Programme de travail sur le Système mondial d'information visé à l'Article 17.

Produits :

- L'Organe directeur prend des décisions en ce qui concerne le Programme de travail sur le Système mondial d'information visé à l'Article 17.
- Présentation des enseignements tirés et des options nationales concernant la mise en œuvre des droits des agriculteurs.

Activités :

- Examiner le Programme de travail sur le Système mondial d'information (Article 17)
- Examiner les expériences nationales relatives à la mise en œuvre des droits des agriculteurs.

Coût estimé : Aucune ressource supplémentaire n'est nécessaire

Objectif et indicateur :

- Donner des orientations et formuler des recommandations relatives aux opérations et à la continuité du Programme de travail sur le Système mondial d'information.